

Monsieur le président, je sais que mon temps de parole est presque écoulé. Je voudrais terminer mon discours en disant que la motion que nous avons présentée est sérieuse et mérite l'attention de la Chambre. Notre parti ne compte peut-être pas de nombreux députés, mais nous n'avons pas non plus de droits réservés sur nos solutions, et nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement pour qu'il les mette en application. On voudrait que, en pleine campagne électorale, et j'ai été témoin de cela dans ma circonscription, on cesse de dire: Tout ce qu'il y a de bon chez les créditistes, on le prend et on l'applique. On sait qu'à la Chambre, lorsqu'on fait des propositions, on semble les dédaigner, les ridiculiser et ne pas se rendre compte que nous sommes véritablement sérieux et que nous voulons contribuer au bien-être de tous les Canadiens.

● (1540)

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, c'est normalement le ministre des Finances (M. Turner) qui participe à un débat de ce genre au nom du gouvernement, malheureusement il avait pris antérieurement un engagement qu'il n'a pu annuler; aussi m'a-t-il demandé de prendre la parole à sa place.

La motion présentée par le parti du Crédit social me semble assez étrange. Permettez-moi de m'étendre sur certaines de ses bizarreries. Elle condamne le gouvernement pour son manque de vigueur dans la lutte contre l'inflation. Certains, dans cette enceinte, sont peut-être de cet avis et je suis sûr qu'avant la fin de la journée les députés d'en face nous feront entendre le même son de cloche plus d'une fois.

Je rappellerai à la Chambre que, lorsque le député d'Abitibi (M. Laprise) a pris la parole le 13 mars dans le débat sur la motion du Nouveau parti démocratique, il a prétendu que plus le gouvernement combattait l'inflation, plus les choses empiraient. Je cite ses propos consignés à la page 4077 du *hansard*; il déclarait:

J'ai quasiment l'intention de demander à l'honorable ministre des Finances de cesser de lutter, puisque plus il lutte plus les choses s'aggravent.

Dans la motion présentée aujourd'hui, le député de Champlain (M. Matte) déplore ce qu'il appelle l'inaction du gouvernement dans la lutte contre l'inflation. Encore ne s'agit-il là que de l'aspect le moins curieux de la motion. Elle est encore plus étrange par sa façon de refuser la réalité en déniait à l'inflation son caractère de problème international. Je rappelle à la Chambre les termes de la motion, qui se lit:

Que cette Chambre déplore l'inaction du gouvernement dans la lutte contre l'inflation en se cachant sous ce fallacieux prétexte qu'il s'agit d'un problème international...

Pratiquement tous les pays développés ou en voie de développement souffrent d'une augmentation rapide des coûts et des prix. Tout le monde devrait reconnaître ce fait, même mes collègues du Crédit social. En janvier, l'augmentation moyenne annuelle des prix à la consommation dans les 24 pays de l'OCDE, soit les pays les plus industrialisés du monde, était de 13½ p. 100. Pour les pays européens de l'OCDE, c'est-à-dire à l'exclusion du Canada, des États-Unis et du Japon, cette moyenne était de 14.3 p. 100. Pour la même période, l'augmentation pour le Canada était de 12.1 p. 100. Je pense qu'il faut admettre à propos de l'inflation qu'elle a en tout cas des proportions internationales.

Le Fonds monétaire international, l'une des plus grandes autorités dans le domaine, a déclaré dans son rapport

L'inflation

de 1974 qu'au milieu de l'année, l'économie mondiale était aux prises avec une inflation virulente et généralisée. Dans sa revue de la situation économique de décembre 1974, l'OCDE a fait remarquer que les pays membres souffraient des contrecoups de la demande excessive de 1973 et du choc extérieur de la hausse aussi soudaine que brutale des prix du pétrole. Quand le gouvernement prétend que l'inflation est un problème international, il semble que ce ne soit pas là qu'un prétexte fallacieux.

Permettez-moi de vous citer un extrait du rapport de 1974 du gouverneur de la Banque du Canada, déposé hier seulement à la Chambre. C'est le dernier rapport de la Banque du Canada. Le gouverneur fait remarquer que les mêmes forces se sont fait sentir sur l'économie de tous les pays du monde. Il a déclaré:

On trouve à l'origine de cette évolution la récente poussée inflationniste mondiale, engendrée elle-même par les politiques monétaire et budgétaire très expansionnistes que presque tous les grands pays industrialisés ont suivies dans le but de rétablir un niveau élevé de production et d'emploi au lendemain du ralentissement économique de 1970.

Ainsi, il semble bien qu'il ne s'agisse pas d'un prétexte fallacieux. L'inflation est vraiment un phénomène international. On peut se demander dans quelle mesure elle a vraiment influencé les événements au Canada, mais elle existe bel et bien et ce n'est pas un mauvais prétexte. Le gouverneur a souligné qu'à cause de cette forte reprise de la croissance économique, la demande mondiale a dépassé l'offre de matières premières. Il a déclaré:

En même temps, cet essor de la production donna lieu à d'autres raretés de toutes sortes et à un resserrement extrême des marchés du travail. Dans ces circonstances, les majorations de prix devinrent plus fortes, plus fréquentes et plus répandues. Le processus inflationniste se vit considérablement renforcé d'abord par des déficits dans l'approvisionnement en céréales alimentaires et en provende, et ensuite par le quadruplement du prix mondial du pétrole.

Ce sont les faits, non des arguments fallacieux. Ce n'est pas un single fait hors de tout contexte. L'inflation règne à l'échelle mondiale et c'est nier l'évidence que de l'écarter comme un faux prétexte. Étant l'un des principaux pays commerçants du monde et l'un des principaux membres de la collectivité financière mondiale, le Canada ne peut d'aucune façon s'isoler hermétiquement des événements mondiaux défavorables encore moins des pressions inflationnistes mondiales. Par le passé, notre économie a bénéficié considérablement de ses liens commerciaux et financiers avec le reste du monde, mais nous n'avons pas d'autre choix que de subir les conséquences qu'entraînent ces liens quand les autres pays sont en difficulté. Il est absurde, et même ridicule, de prétendre que nous pouvons dans des moments pareils nous retrancher en toute quiétude derrière les murs de notre forteresse.

Il est vrai, comme le ministre des Finances l'a souligné au Canadian Club de Toronto, le 27 janvier 1975, que la nature du problème de l'inflation évolue radicalement. Je doute que quiconque surtout de ce côté-ci de la Chambre, refuse d'admettre que la nature des forces inflationnistes au Canada évolue. Mais l'affirmer est une chose et nier que les forces inflationnistes internationales ont des répercussions sur le Canada en est une autre. Le ministre des Finances a déclaré à cette occasion, comme je l'ai fait moi-même à diverses reprises, que les forces inflationnistes internationales ont été déclenchées par une crise mondiale au cours de laquelle l'approvisionnement disponible d'un grand nombre de produits n'a plus permis de répondre à la demande sans compter le quadruplement des prix mondiaux du pétrole.

Dans son discours du 27 janvier, le ministre a dit que la principale force motrice de l'inflation était l'escalade des